

UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS!



Les beaux jours arrivent, et avec eux leur lot d'événements autour de la marque territoriale. On fait un point ? C'est parti...

<u>Vendredi 26 mai</u> : La Belle Nièvre à l'honneur à l'Intermarché Decize



Anaïs Rodriguez et Anthony Pezant invitent producteurs et artisans à venir à la rencontre de leurs clients en proposant un marché des producteurs La Belle Nièvre sur le parking jouxtant le magasin de 16 h à 19 h. Vente et dégustation des produits présents dans les rayons... ou pas (encore).

<u>Samedi 27 mai</u> : La Belle Nièvre invitée sur le marché de Lormes



La communauté de communes Morvan Sommet et Grands lacs propose d'ouvrir le marché hebdomadaire de Lormes, place François-Mitterrand, aux producteurs et artisans La Belle Nièvre samedi 27 mai à partir de 8 h 30. Les producteurs qui le souhaitent pourront, en complément de leur présence au marché, proposer des plats à la vente pour le déjeuner. La municipalité prévoit d'installer des tables et des chaises pour les habitants désireux de se restaurer sur place, dans le marché couvert.

<u>Mardi 6 juin</u> : journée de rencontre entre les producteurs et artisans La Belle Nièvre

A partir de 17 h, Sylvain Marceau nous ouvre les portes de son Moulin d'Aron à Crux-la-Ville, l'un des cinq derniers moulins nivernais encore en activité. Cette visite sera suivie d'échanges autour des projets à venir de la marque ; elle permettra ainsi aux producteurs et artisans de se rencontrer pour développer des synergies. Ce sera également l'occasion de dialoguer avec les distributeurs partenaires de la marque territoriale. La soirée se terminera par un pot convivial autour de produits <u>La Belle Nièvre</u> (sur invitation).

Informations complémentaires auprès d'**Annabelle Vagne** : labellenievre@nievre.fr ou 03 86 60 58 50

Samedi 17 juin : Imagine la Nièvre ! saison 2



Après l'étang du Merle en juin 2022, c'est sur le site de l'étang de Baye que se tiendra la restitution du dialogue citoyen Imagine la Nièvre!, saison 2, axée sur la jeunesse et sur la mise en place de l'Observatoire citoyen.

A cette occasion, de nombreuses animations ludiques et entièrement gratuites seront proposées, ainsi qu'un marché de producteurs et artisans La Belle Nièvre. Ces animations se tiendront en parallèle de la réunion de restitution, qui rassemblera des centaines de Nivernais.

Informations complémentaires auprès d'**Annabelle Vagne** : <u>labellenievre@nievre.fr</u> ou 03 86 60 58 50

Vendredi 23 juin : soirée des agents du Département



Tous les ans, le Département organise pour ses agents une soirée conviviale. Le 23 juin, c'est dans le parc thermal de Pougues-les-Eaux que se tiendra cette soirée privée (formule champêtre) qui rassemble en moyenne 300 des 1 700 salariés de la collectivité.

Afin d'innover, nous souhaitons proposer cette année un marché de producteurs et artisans de 18 h 30 à 23 h 30. Les agents se verront remettre des tickets leur permettant de se restaurer avec des plats proposés par les producteurs et artisans. La soirée se terminera dans une ambiance musicale.

Informations complémentaires auprès d'**Annabelle Vagne** : labellenievre@nievre.fr ou 03 86 60 58 50

Samedi 8 juillet : La Belle Nièvre sur la route des vacances !

Et si on proposait aux juillettistes de découvrir notre département autrement ? De 10 h à 16 h, la station-service Avia de Magny-Cours accueille <u>La Belle Nièvre</u>, qui s'installera avec ses producteurs et artisans pour proposer une pause détente bienvenue pour les automobilistes : structure gonflable, dégustation et vente de produits La Belle Nièvre. Cette journée est organisée avec la participation de l'office de tourisme de Saint-Pierre-le-Moûtier/Magny-Cours, de la Direction interdépartementale des routes (DIR) Centre-Est.

Informations complémentaires auprès d'**Annabelle Vagne** : <u>labellenievre@nievre.fr</u> ou 03 86 60 58 50

Rejoignez-nous!

Si vous aussi vous souhaitez prendre part aux événements et animations organisés autour de la marque territoriale, et développer des synergies entre producteurs, il vous suffit de nous retourner votre demande d'agrément et votre fiche produit (disponible sur simple demande à <u>labellenievre@nievre.fr</u>) avant le **prochain comité de sélection qui se tiendra mardi 23 mai**.



Conseil départemental de la Nièvre Hôtel du Département 58000 Nevers